



CHSCT-MAA / 26 janvier 2022

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Le jeudi 13 janvier 2022, les personnels de l'enseignement agricole - comme ceux de l'éducation nationale - se sont massivement mobilisés lors d'un mouvement social, signe que leurs conditions de travail, déjà dégradées, se sont clairement aggravées depuis le début de la crise sanitaire. Les annonces faites par le ministre de l'agriculture - dans son courriel datée du 14 janvier - constituent une première réponse, pour le moment nettement insuffisante.

La situation demeure en effet préoccupante et intenable dans l'enseignement. Les désordres engendrés par la gestion de la crise sanitaire méritent des réponses fortes. A cette heure, aucune décision prise pour alléger des référentiels de formation ou pour reporter les épreuves anticipées du bac ; nous sommes toujours à la merci des décisions du MEN.

En ce qui concerne les services *Vie Scolaire* et personnels infirmiers, le ministre a annoncé pour les premiers des moyens humains supplémentaires. Face aux nombreux témoignages de ces agents, un plan d'action ministériel doit être mis en place de façon réfléchi pour lutter contre les RPS, qui s'installent en silence dans ces services depuis de nombreuses années, et que cette crise a révélé.

En ce qui concerne le matériel de protection des agents, il demeure en deçà des attentes, notamment sur le plan de l'aération pour certains locaux ou bâtiments.

Par ailleurs, aucune distribution en nombre suffisant de masque FFP2 n'est à l'ordre du jour. Le renouvellement du stock en autotests se fait toujours attendre.

Enfin, nous demandons que le télétravail exceptionnel dans le cadre de la vague Omicron, soit réellement appliqué ; il faut lutter contre les idées préconçues de certaines directions.

L'urgence sanitaire ne doit cependant pas occulter d'autres sujets, tout aussi essentiels pour l'amélioration des conditions de travail dans l'enseignement agricole (absence de saisine de médecine de prévention, risque prion, conséquences RPS à la suite de fusions d'écoles du supérieur, réglementation du transport d'élèves, vêtements de travail et EPI, ...).

Autre préoccupation : le ministère de l'Agriculture a annoncé, jeudi 20 janvier 2022, l'abattage massif et préventif d'1,3 millions de volailles dans le Sud-ouest pour

endiguer l'épizootie de grippe aviaire qui y sévit. 1,2 millions de volailles ont déjà été abattues pour éradiquer les 216 foyers recensés, fin 2021. Depuis 2015, les épisodes d'*influenza* aviaire se multiplient avec des millions de volailles abattues. Les mesures prises avec les 100 millions d'euros dédiés à l'amélioration des conditions de biosécurité des élevages de volailles ne suffisent pas. Une réflexion sur notre système de production est plus que nécessaire, elle est urgente et impérieuse. En attendant, le MAA doit mettre des moyens supplémentaires permanents pour la gestion des crises, le volontariat se faisant au détriment d'autres missions déjà sous dotées.

La majorité des agent.es est fatiguée, ce qui se ressent au sein des services : ambiance morose, sens du collectif perdu. La crise COVID y est pour beaucoup, mais le train des réformes et d'autres crises sanitaires aggravent la situation de mal-être. Réforme dans tous les secteurs : enseignement, certification export, *feader*, *brexit*, grippe aviaire, ex-cetera. Malheureusement, aucun ou peu de signaux positifs donnent un espoir d'amélioration, bien au contraire. Les RPS sont toujours là - ils sont même amplifiés - ; de nombreux agents décrochent.

Monsieur le Président, sur l'ensemble des points énoncés ci-dessus, nous attendons de votre part, des réponses à la hauteur des enjeux de santé et de sécurité au travail, auxquels sont confrontés les agent.es du MAA.